

Panneau de circulation "obligation de tourner à droite"

Référence.

"obligation de tourner à droite"

2180134

Descriptif.

Le panneau de signalisation routière français circulaire à fond bleu, bordé d'un listel blanc et portant en son centre une flèche directionnelle blanche horizontale, signale à l'utilisateur de la route qu'il doit tourner à droite ou à gauche avant le panneau. Ce panneau est codifié B21-1 (tourner à droite) ou B21-2 (tourner à gauche)

Caractéristiques.

- Matière : Aluminium avec couvre chant
- Dimensions: Ø 450 mm
- Classe I
- Coloris: rouge et blanc
- A fixer sur poteau à l'aide de brides



HandiNorme

L'accessibilité des ERP



Par Courrier

37 avenue Calmette
ZAC Ravennes les Francs
59910 BONDUES



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com